Version finale
Ce document est une version validée. Les données et leur traitement sont conformes à la méthodologie énoncée et peuvent être employés pour les usages qu'il définit.

Contexte: La LP "Intervention Sociale et Accompagnement des publics spécifiques" a été ouverte en 2024-2025. Le cadrage préconise la couverture des charges directes et d'appui par les recettes générées. Cette condition n'est atteinte qu'à partir de 16 apprentis inscrits dans la formation. Cette cible étant difficilement atteignable, une compensation par les recettes nouvelles liées à l'ouverture à l'alternance du M2 "Métiers du Livre et de l'Edition" au sein de la même composante, a été validée lors de la commission d'optimisation des recettes du 4 février 2025. La composante souhaite désormais pouvoir proposer la LP ISAPS à un public non alternant afin de compléter le groupe existant.

Objet de l'analyse: selon quelles conditions les recettes nouvelles du M2 MLE permettent-elles de compléter la couverture des charges directes et d'appui de la LP ISAPS? L'ouverture de la LP à un public non apprenti permet-elle de respecter ces conditions?

LLSHS

LP "Intervention Sociale et Accompagnement des publics spécifiques"

Formation en alternance créée en 2024-2025 : ouverture au public non alternant en formation initiale

PARAMETRES :

Niveau prise en charge par apprenti et par an *RNCP30077/RNCP40056 au 01/09/2025*	7 000 €
Tarif reprises d'études + DI 25-26	5 278 €
Droits d'inscription 2025-2026	178 €
CVEC par étudiant FI (apprenti ou non)	46 €
Nb d'heures d'enseignement (HETD fixes): *hors heures réalisées à tirte gracieux*	466,75
Responsabilité pédagogique (FM16)	13
Nb d'heures par étudiant (REH):	10
Frais déplacement et plate-forme	1 050 €

4 HETD de projet tutoré et 6 HETD de mémoire d'alternance ou de stage et soutenance

Effectifs étudiants:	TOTAL	*dont apprentis*	*dont reprises d'études*
Effectif 2025-2026 *au 06/11/2025*	12	*11*	*1*
Seuil minimal	16	*9*	*0*
Cible	16	*16*	*0*

Scenarii	Coût direct et d'appui à la formation	Recettes (hors SCSP)	Couvertures des charges directes et d'appui	
			total	par étudiant
Situation 2025-2026 : groupe de 12 étudiants dont 11 apprentis et 1 reprise d'études	106 931 €	82 784 €	- 24 147 €	- 2 012 €
Seuil minimal: groupe de 16 étudiants dont 9 apprentis	108 938 €	64 982 €	- 43 956 €	- 2 747 €
Cible : groupe de 16 apprentis	111 056 €	112 736 €	1 680 €	105 €

LLSHS

M2 "Métiers du Livre et de l'Edition"

Ouverture d'un parcours en alternance en 2024-2025

PARAMETRES :

Niveau prise en charge par apprenti et par an *RNCP34100, référentiel 01/09/2025*	7 811 €
Tarif reprises d'études + DI 25-26	5 354 €
CVEC par étudiant FI (apprenti ou non)	46 €
Nb d'heures d'enseignement (HETD fixes):	646
Heures de référentiel (REH) en heures équivalent TD :	
Pour le groupe	*33,1*
Par étudiant alternant	*8,5*
Par étudiant non alternant	*4,8*

Scenarii	Recette totale	Coût total	Résultat : Recette - Coût	Evolution du résultat par rapport à 2024-2025
Situation 2024-2025 :40 étudiants dont 0 apprentis	6 920 €	198 720 €	- 191 800 €	- €
Situation 2025-2026 :37 étudiants dont 5 apprentis et 1 reprise d'études	50 002 €	206 722 €	- 156 720 €	35 080 €
Seuil compensation Lp ISAPS avec 9 apprentis:37 étudiants dont 8 apprentis	67 873 €	211 151 €	- 143 278 €	48 522 €

Scenarii permettant de compléter la couverture des charges directes et d'appui de la LP ISAPS

Scenarii	LP ISAPS		M2 MLE		Couverture des charges LP	Compensation M2 MLE	Couverture globale	
	Apprentis	Reprises d'etudes	Apprentis	Reprises d'etudes			Résultat	taux de couverture
Situation 2025-2026	11	1	5	1	-24 147 €	35 080 €	10 933 €	110%
Seuil minimal LP	9	0	8	0	-43 956 €	48 522 €	4 566 €	104%
Cible LP	16	0	0	0	1 680 €	0 €	1 680 €	102%

Commentaire :

LP ISAPS :

Pour couvrir les charges directes et l'appui à la formation, sur la base des données initiales, il faut 18 étudiants alternants par groupe.
Avec les effectifs actuels (2025-2026), il manque 24 147€ pour respecter le cadre imposé (couverture des charges directes et d'appui à la formation).

M2 MLE:
La cible du porteur, au début du projet, se situait entre 10 et 15 apprentis pour cette formation. Au regard de la première année de mise en oeuvre, un objectif atteignable se situerait entre 5 et 10 apprentis. Pour 2025-2026, première année d'ouverture à l'alternance, on constate 5 apprentis et une reprise d'étude avec financement parmi les 37 inscrits**. Les conditions sont donc remplies pour compenser l'écart constaté sur la LP ISAPS en 2025-2026.**

Le seuil minimal d'apprentis identifié pour le LP ISAPS est de 9 apprentis. Dans cette hypothèse, le M2 MLE pourrait compenser la couverture des charges à partir de 8 apprentis.
Une vigilance devra être maintenue sur l'évolution des effectifs de ces 2 formations.

Les coûts et recettes de cette analyse financière sont envisagés au global UBS (composante+central) et toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire hors évolutions de l'ensemble de l'offre de formation. Le coût total est un coût complet, intégrant les charges directes et indirectes. Sachant que le cadrage des créations de formations en apprentissage prévoit que les recettes doivent à minima couvrir les charges directes et d'appui à la formation. Le coût complet n'étant cependant pas couvert par les recettes dans les scenarii les plus probables, une vigilance devra être portée sur d'éventuels effets de seuil (créations de postes par exemple).